

Charte Romain Jacob

La charte Romain Jacob a pour but de fédérer l'ensemble des acteurs régionaux et nationaux autour de l'amélioration de l'accès aux soins et à la santé des personnes en situation de handicap.

Du chemin reste à parcourir pour lever tous les obstacles qui freinent encore l'accès à la santé des personnes en situation de handicap. Mais d'importantes avancées concrètes ont déjà été réalisées en Occitanie. Pour faciliter le parcours de santé des personnes en situation de handicap, les objectifs communs sont larges :

- > Agir sur la prévention,
- > Déterminer précisément les besoins des personnes en situation de handicap,
- > Former les professionnels,
- > Améliorer les structures d'accueil et de prise en charge...

→ [Télécharger la charte Romain Jacob](#) ←